4e Année. - Numéro 177 — Dimanche 26 Juin 1898

LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

Journal Socialiste Quotidien
DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

BUREAUX
93, Grande-Rue, 93
ROUBAIX

BUREAUX
2, Rue de la Cloche, 2
TOURCOING

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL
DU 26 JUIN
SCRUTIN DE BALLOTTAGE

CANTON NORD-EST DE LILLE

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

G. DELORY
MAIRE DE LILLE

LA POLITIQUE

DEUX BALLOTTAGES

Des scrutins de ballottage auront lieu, dimanche, pour l'élection de deux conseillers généraux, — un à Lille, l'autre au Cateau.

A Lille, au premier tour, quatre candidats se disputaient l'honneur de représenter le canton Nord-Est à l'assemblée départementale : le citoyen Delory, socialiste et MM. Dugardin, radical, Fauchille, républicain couleur cuisse de nymphe émue,» et Battet-Rogez, réactionnaire à masque de ralliè.

Au Cateau, j'avais contre moi, M. Martinet, radical opportunisant et M. Lefebvre, *banquier*, flottant de la démagogie cléricale au conservatisme le plus féroce.

A Lille, Delory, arrivé bon premier et de plusieurs longueurs reste, seul, en face de M. Battet-Rogez.

Mais alors que la « nymphe très émue » Fauchille, a déjà publiquement invité ses électeurs à reporter leurs suffrages sur le réactionnaire Battet, ni M. Dugardin, ni son journal le *Progrès du Nord*, n'ont à cette heure écrit un mot en faveur du citoyen Delory.

Les républicains ne comprennent pas cette réserve et je serais autorisé à y conformer ma conduite, au Cateau, si dans le parti socialiste on se laissait guider, électoralement, par un autre sentiment que l'intérêt de la République.

Au Cateau, en effet, il faut, pour que M. Martinet triomphe, que mes dix-huit cents électeurs donnent activement en sa faveur, car si M. Martinet a pour lui le prestige de sa situation politique, M. Lefebvre dispose de valeurs d'activité et de forces de... banque qui, en ce pays, sont susceptibles d'opérer des revirements stupéfiants à l'observation du philosophe.

Mais comment puis-je inviter les troupes qui m'ont suivi au combat, à voter pour M. Martinet, puisqu'à Lille, les amis de M. Martinet, M. Dugardin et le *Progrès du Nord*, semblent se désintéresser d'une lutte où pourtant le principe républicain lui-même est en jeu?

On me répondra que la Fédération des Cercles réformistes a pris nettement position en faveur de Delory.

C'est vrai. Mais si la Fédération est une institution dont la politique générale s'inspire du *Progrès du Nord*, il n'est pas apparu jusqu'alors qu'au point de vue local, le *Progrès du Nord* lasse grand cas des décisions de cette Fédération.

Nous voulons croire qu'il n'y a là qu'un simple retard et que, en même temps que paraîtront ces lignes, notre confrère radical prendra nettement position dans le scrutin de ballottage du canton Nord-Est de Lille.

Quelle que soit, cependant, l'attitude qu'il lui convienne d'observer, nous avons, nous, un devoir à remplir du côté du Cateau : c'est de nous prononcer entre M. Martinet et M. Lefebvre.

Fidèles à la politique que nous avons toujours suivie dans ce journal depuis que nous avons l'honneur de le diriger, nous disons aux socialistes du Cateau que s'ils sont vraiment conscients de leurs intérêts de Parti, ils sont tenus de voter, dimanche, contre la réaction que personnifie M. Charles Lefebvre, quelques sympathies personnelles qu'ils aient pour ce dernier et quelque rancune qu'ils éprouvent à l'égard de M. Martinet et de ses amis, pour la conduite de ces derniers, dans l'élection de Rassel et dans mon élection.

Le socialiste ne doit jamais oublier, en effet, qu'avant tout il est républicain ; mais comme il est des degrès dans le républicanisme, c'est au candidat le plus avancé, — qu'il s'appelle Martinet, Chose ou Machin, — que ses suffrages doivent se porter quand le Parti Ouvrier n'entre pas lui-même en lutte, ou se retire de la lutte.

Nous ne serons pas payés de retour par les radicaux ? C'est possible ; c'est même probable, dirons-nous, en nous référant à un passé très proche, et même à ce qui se passe présentement à Lille. Mais qu'importe ! Nous serons les seuls gardiens fidèles de la véritable doctrine républicaine et, en outre du grand honneur qui en rejaillira sur notre Parti, nous y trouverons cet avantage immense d'établir, par des faits, devant l'Opinion, que les partis de gauche étant, en dehors du nôtre, à ce point affaissés, le Socialisme demeure la dernière forteresse, mais la forteresse inexpugnable, de la Démocratie, en face de la Réaction.

Et alors, c'est autour de notre drapeau que viendront se ranger tous les républicains sincères, laissant leurs anciens chefs méditer en leurs chapelles hétérodoxes et désormais désertes, sur « l'irrésolution, » cause aussi profonde de la décadence des partis politiques que les rancunes personnelles qui si souvent atrophient et étouffent les principes.

Les socialistes du Cateau, — nous le leur demandons instamment,—s'inspireront dimanche de ces considérations et quant aux radicaux de Lille, qui peuvent une fois de plus constater en quel superbe dédain nous tenons les marchandages électoraux, ils voteront sinon pour le collectivisme tout entier que personnifie Delory, du moins pour la République dont Delory reste le seul porte-drapeau en face de la réaction cléricale.

Vive la République !

G. SIAUVE-EVAUSY.

REVUE DE LA PRESSE

LA VALIDATION DE M. MOTTE

La Presse indépendante trouve la validation de M. Motte par la Chambre des députés aussi maladroite que scandaleuse. Si l'ouvrier n'a pas son indépendance politique, l'heure sonnera où il sera tenté de recourir aux moyens révolutionnaires.

De *La Petite République* sous la signature du citoyen Turot ;

Prenez garde ! s'écriait hier Millerand à la fin de son formidable réquisitoire contre Motte, le sinistre exploiteur de Roubaix, l'insolent millionnaire qui dut son élection à la pression patronale la plus éhontée, à la corruption la plus scandaleuse, à la calomnie, au mensonge, à l'insulte grossière.

Oui, prenez garde ! vous autres, les grands industriels, les richissimes patrons, les rentiers ventrus, qui claquiez des mains aux insolences du chenapan roubaisien.

Certes, nous faisons tous nos efforts pour aboutir pacifiquement aux transformations nécessaires, pour éviter à ce pays les horreurs de la guerre civile et arracher le prolétariat à l'esclavage, sans le pousser aux sanglantes représailles.

Mais enfin, qu'on ne nous rende point la tâche impossible, qu'on ne nous expose point à être traités de menteurs quand nous allions recommander aux travailleurs l'évolution paisible, quand nous les invitons à se servir du bulletin de vote pour faire triompher leurs justes revendications.

Comment pourrions-nous continuer à tenir un pareil langage, s'il devient par trop manifeste que le suffrage universel est une duperie, que la liberté du vote est constamment violée et que les ouvriers risquent leur morceau de pain à vouloir exercer, en toute conscience, leurs droits de citoyens ?

Comment pourra-t-on prêcher le calme dans la grande armée socialiste, comment résisterons-nous à nos propres emportements si de misérables individus, comme M. Motte, viennent jusqu'à la tribune de la Chambre nous insulter et nous défier, nous traiter d'Allemands et de vendus.

Ah ! il fallait entendre ce drôle brutal et grossier pousser des cris de haine aux applaudissements de la meute panamiste et des fils d'émigrés.

Comme il représentait bien l'homme qui tyrannise six mille ouvriers, qui peut à sa guise affamer toute une population et qui s'enorgueillit de toute sa puissance.

Imprudent qui croit ne pas songe que les événements se précipitent, que les colères grondent que les haines s'accumulent ! Insensé, qui oublie les leçons de l'histoire et qui ne se rappelle pas que dans la terrible lutte de classes engagée depuis des siècles, il est des heures sombres où le peuple fait justice.

De la *Lanterne* sous la signature de Degay ;

A M. Motte, il n'a pas suffi de calomnier odieusement son adversaire, le citoyen Jules Guesde. C'est là de la monnaie courante en période d'élection. Il a encore et surtout abusé de sa situation d'homme occupant 6,000 ouvriers et pouvant du jour au lendemain, par caprice et par vengeance, affamer des milliers de familles. Cet industriel ne se contente pas, comme l'a dit Millerand dans une cinglante apostrophe, d'acheter l'effort musculaire de l'ouvrier, il veut dominer jusqu'à sa conscience d'homme et de citoyen.

Ce sont là des faits abominables et qu'il eût été du devoir et de la dignité de la Chambre de flétrir avec la dernière rigueur. Hélas ! la Chambre a aussi peu souci de sa dignité que de son devoir. Elle a validé M. Lasserre exécuté par Pelletan, repoussé l'enquête demandée par Millerand sur l'élection de Roubaix et admis comme député le grand patron affameur du Nord.

Il est heureux pour ces gens-là que les ouvriers aient plus de sagesse que de clairvoyance et qu'ils croient encore, malgré toutes ces violations du suffrages universel à l'efficacité du bulletin de vote.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

De *L'Aurore* :

M. Maurice estime que le peuple ne prête plus grande attention aux intrigues qui accompagnent l'élaboration du nouveau ministère :

M. Peytral accepte la mission de former un cabinet. Il déclare même avoir bon espoir de réussir. C'est exactement ce que disait M. Sarrien il y a quatre jours. M. Sarrien n'a pas abouti. M. Peytral qui a le même programme et qui a fait appel aux mêmes concours, peut très bien réussir là ou l'autre a échoué. En toute matière ce résultat paraîtrait incohérent ; en politique, il est parait-il, tout ce qu'il a de plus logique. Passons.

En attendant, le spectacle traine et le public baaille. La crise n'intéresse plus que deux ou trois douzaines de politiciens en quête d'un portefeuille ou d'une fonction et qui continuent à parler gravement du pays qui les voit, du pays qui les écoute, du pays qui les juge. S'ils s'avisaient de sortir aujourd'hui de leurs cénacles ou de leurs chapelles, et d'aller enquêter à la ville ou aux champs, ils sauraient vite combien le pays se moque de leurs pauvres personnes et de leurs ridicules intrigues.

Ribot ou Méline, Sarrien ou Peytral ? Qu'est-ce que cela peut bien faire au paysan, à l'ouvrier, au meurt de faim ? Pour ceux-là, la terre sera toujours dure à remuer, l'outil lourd à manier, la misère angoissante. Et si quelqu'un des politiciens de tout à l'heure s'avisait de leur poser cette question : « Désirez-vous que l'impôt sur le revenu soit dégressif ou progressif ? » je suis sûr qu'ils répondraient simplement ceci : « Nous ne désirons qu'une chose pour le moment, c'est que vous nous fichiez la paix ».

L'ACTUALITÉ

DISCOURS
DE MILLERAND

L'élection de Roubaix. — Les procédés d'un millionnaire. — Pression, corruption, mensonges, calomnie.

Voici, *in-extenso*, le magnifique discours prononcé par Millerand à la séance de jeudi, et dont nous avons publié hier une succincte analyse ;

Je ne viens pas chercher ici, dit en débutant Millerand, une revanche de l'échec passager de notre ami Jules Guesde.

Il y a, dans cette élection, des considérations d'ordre général qui, je crois, intéressent tous les partis. Je ne crois pas que, dans aucune autre, on puisse aussi bien saisir sur le vif la situation faite aux ouvriers de la grande industrie et ce qu'on entend par ces mots de liberté politique et d'indépendance du suffrage universel. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche).

Les défenseurs de M. Motte

M. Eugène Motte, grand patron de Roubaix, qui occupe dans ses usines environ 6,000 ouvriers, a été élu au premier tour à une majorité considérable, et c'est là le premier argument qu'invoquent en sa faveur les défenseurs de son élection.

M. Motte a eu, en effet, sur M. Guesde une majorité de 3.348 voix. Je ne dissimule en aucune façon la valeur de cet argument, mais on voudra bien m'accorder qu'il n'est pas par lui-même décisif ; car autrement il suffirait de pousser à un certain degré l'audace dans le vol et la fraude. (Applaudissements à l'extrême gauche. — Bruit) pour obtenir l'absolution des délits qu'on aurait commis. Aussi bien, les défenseurs de M. Motte l'ont compris et ont essayé de répondre aux accusations portées contre lui.

M. Motte a eu d'abord pour défenseur un homme considérable qui, oubliant la réserve qui lui était commandée pour quelques heures encore, a ici, comme président du conseil, défendu par avance l'élection de M. Motte.

C'est de M. Méline que je parle ; il s'est exprimé ainsi dans la discussion de l'interpellation qui a ouvert cette législature : « Quand on arrivera à la discussion de l'élection de M. Motte, M. Millerand verra que ce qu'il appelle la pression patronale n'a été que la résistance volontaire et réfléchie des ouvriers. »

Le rapporteur de l'élection, M. Trannoy, n'a pas osé aller aussi loin que M. Méline ; il n'a pu, devant les faits et devant les documents, nier qu'il y ait eût à la charge de M. Motte des faits répréhensibles ; mais il a essayé, dans un rapport d'ailleurs trop bref, d'établir une balance entre les faits reprochés à M. Motte et les faits qui ont été allégués contre M. Guesde dans la presse et dans la déposition de M. Motte.

Les mensonges du rapport Trannoy

M. le rapporteur dit que sans doute il a pu y avoir une certaine pression sur les électeurs de M. Motte et de ses amis, mais qu'il y a eu une pression considérable de la part de la municipalité socialiste.

J'ai lu avec surprise cette allégation. Ce n'est le lieu ni l'heure d'instituer un débat sur la gestion de la municipalité socialiste de Roubaix.

Je renvoie ceux qui seraient curieux d'avoir sur ce point quelques indications à un livre remarquable, précédé d'une préface de notre président, M. Paul Deschanel, *l'Enquête sociale*, par M. Jules Huret, rédacteur du *Figaro* qui a contresigné d'une façon saisissante l'impression produite sur lui par la municipalité socialiste de Roubaix et par certains patrons que M. Motte connait, ainsi que l'impression poignante que cette grande ville laisse à tous ceux qui y ont passé.

J'affirme avec certitude, de ne pouvoir être démenti par des faits, que la municipalité socialiste, depuis 1892 où elle est entrée en fonction jusqu'en 1896, n'a exercé sur les électeurs de Roubaix aucune espèce de pression.

Il y a un fait qui suffit à faire apprécier quelle a été l'attitude de la municipalité socialiste de Roubaix.

Elle n'a pour ainsi dire pas touché au personnel municipal qu'elle avait trouvé en fonctions, et le secrétaire général de la mairie lui-même, qui était au service des adversaires de la municipalité a été conservé par elle pendant cinq ans.

M. Morel-Ledieu.—Elle n'aurait rien pu faire sans lui. (Exclamations sur divers bancs à l'extrême-gauche).

Millerand.

Ce sont là des faits abominables et qu'il eût été du devoir et de la dignité de la Chambre de flétrir avec la dernière rigueur. Hélas ! la Chambre a aussi peu souci de sa dignité que de son devoir. Elle a validé M. Lasserre exécuté par Pelletan, repoussé l'enquête demandée par Millerand sur l'élection de Roubaix et admis comme député le grand patron affameur du Nord.

Il est heureux pour ces gens-là que les ouvriers aient plus de sagesse que de clairvoyance et qu'ils croient encore, malgré toutes ces violations du suffrages universel à l'efficacité du bulletin de vote.

La crise commerciale et la pression patronale

S'il n'y a pas eu de pression sur les électeurs de Roubaix de la part de la municipalité socialiste, il n'en a pas de même du côté de M. Motte et de ses amis.

M. Motte et ses amis se sont trouvés, au moment où s'ouvrait la période électorale, dans une situation favorable pour exercer une pression sur la population ouvrière.

Le chômage sévissait depuis de long mois : un document officiel constate que le nombre des ouvriers teinturiers et appréteurs en chômage, sans parler des autres, s'élevait à plus de trois mille.

Pourquoi ? un article du journal le *Temps* l'explique sagement : Le chômage des industries textiles est le résultat forcé de l'excès de la production. Aussi est-il général, et dans la vallée de la Moselle, les tisseurs ont-ils dû publier un document prévenant les ouvriers qu'à partir du 9 octobre le travail serait arrêté chaque semaine le samedi, à partir de midi.

Voici comment s'exprimait M. Mulot, conseiller général du Nord ;

M. Mulot constatait les pertes considérables éprouvées par nos exportations de fils et de tissus de laine. En 1892, nous exportions pour 401 millions de tissus et pour 39 millions de fils.

En 1896, nous n'exportions plus que pour 200 millions de tissus et 30 millions de fils, soit une diminution de 120 millions, une perte de 27 0/0. Et comme la main-d'œuvre entre pour 60 0/0 dans le prix, c'est 72 millions de salaires perdus.

M. Mulot ajoutait que les patrons français qui établissent des usines à l'étranger faisaient subir de leur côté des pertes graves aux ouvriers français, en même temps qu'ils portaient au dehors nos méthodes et nos fabrications.

Les infamies d'un Motte

M. Motte peut prendre sa part de ces reproches ; mais, en tout cas, il savait que ceux qu'il adressait à M. Guesde étaient absolument injustes, parce qu'ils reposaient sur des faits dont la cause était générale et commune à tout le pays. (Très bien ! très bien ! à l'extrême-gauche.)

Et pendant les affiches portent : « Guesde pain cher, Guesde famine, Guesde chômage ». et ajoutent : « Guesde peut tromper les travailleurs par de nouveaux mensonges. Le chômage sévit depuis que Guesde révolutionnaire nitrelent chez nous une agitation qui éloigne les acheteurs étrangers. » (Exclamations à l'extrême-gauche !)

L'affiche continue : « Pourquoi Guesde veut-il ruiner Roubaix et Wattrelos, et affamer les travailleurs ? Il l'a dit lui-même : « Aider et secourir les malheureux, c'est de la trahison : ils deviendraient des révoltés, on veut en faire des régnés ! C'est là une besogne anticollectiviste ! » Voilà le langage infâme de Guesde la Prusse ! A bas Guesde pain rare! Guesde famine! Guesde chômage ! Vive Eugène Motte, le défenseur des ouvriers ! » (Exclamation à l'extrême-gauche.)

Le rédacteur de cette affiche n'a oublié qu'une chose : c'est qu'à ce moment même les électeurs qu'on trompait pouvaient lire les citations que je viens de faire connaître à la Chambre et qui établissent que la crise générale désurproduction était la véritable cause du chômage et non pas la présence de Guesde à Roubaix !

Crouleries de pitriotes

Quant aux paroles odieuses qui lui étaient prêtées, elles n'ont jamais été prononcées ni écrites : Guesde n'a cessé de dire au contraire que c'est de l'amélioration du sort des travailleurs qu'il attendait le triomphe de nos idées.

Nous avons fait, par la parole et par la plume, une propagande assez publique pour avoir le droit de nous en référer à elle.

Nous n'avons cessé de réclamer des réformes et des améliorations ; c'est de l'amélioration du sort des travailleurs que naîtra le triomphe de nos idées. (Applaudissements à l'extrême-gauche.

Ces calomnies avaient été d'abord éditées dans une brochure portant comme intitulé : « Guesde-Chômage ; Jaurès-Misère ».

Mais il est une autre calomnie pour laquelle M. Motte paraît avoir ressenti une prédilection particulière : c'est encore et c'est d'abord la même brochure qui la laisse apparaître. « Jules Guesde, y dit-on, s'était engagé à abandonner aux ouvriers de Roubaix et de Wattrelos le tiers de ses émoluments de député.

« Pendant cinq ans de législature, il a touché 45.000 francs ; c'est donc 15,000 francs qu'il doit aux ouvriers, aux termes de son engagement ».

Voilà ce qui disait la brochure.

Voilà ce qu'on lisait sur les affiches. En tête : « Celui qui qui ne partage pas » ; puis : « Jules Guesde n'est pas un partageux ; il s'était engagé à abandonner un tiers de ses appointements : aux termes de son engagement d'honneur, qu'il paye ! »

Et une autre affiche contenait cet avis : « Aujourd'hui 1er mai, sur la Grand'Place, le citoyen Jules Guesde distribuera les 15,000 fr. qu'il doit aux ouvriers. » (Exclamations à gauche. — Rires au centre et à droite).

C'est peut-être très drôle, mais c'est un mensonge ; jamais Guesde n'avait pris un pareil engagement.

C'était, en face d'une population malheureuse, faire appel à de singuliers arguments électoraux que de formuler contre Guesde un reproche que l'on savait faux et calomnieux. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

Procédés de millionnaires

Il y a d'autres candidats qui ont pris cet engagement, qui n'ont pas reculé devant ce moyen pour piper les suffrages : au premier rang de ces candidats figure M. Eugène Motte.

« Si je suis nommé, a-t-il dit dans une réunion tenue à la salle Meurillon, je ne toucherai pas un centime de mon indemnité législative ; je la répartirai entre les sociétés de Roubaix et de Wattrelos. »

M. Julien Goujon. — C'est ce que nous faisons tous.

Millerand.— Je vous félicite, monsieur Goujon ; mais en êtes-vous bien sûr ?

M. Motte, du reste, faisait de plus immédiates largesses ; il payait ses porteurs 35 fr.

M. Motte.— Pour trois jours.

Millerand.— Le procès-verbal ne l'indique pas ; je m'empresse, d'ailleurs, de donner acte à M. Motte de sa rectification.

Du moins ne nierа-t-il pas la débauche d'affiches et de brochures à laquelle il s'est livré. (Bruit à droite.)

Le citoyen Poulain.— Silence aux riches, corrupteurs de conscience ! (Très bien ! très bien à l'extrême gauche).

Millerand. — Il paraît à certains de nos collègues simple et légitime qu'un candidat millionnaire empêche ses concurrents de parler au corps électoral en couvrant ses affiches ; c'est une opinion que tout le monde ne partage pas.

M. Motte a répandu à Roubaix 423,000 affiches, brochures et circulaires ; il a distribué des sommes d'argent ; ce dernier fait est attesté par deux témoignages légalisés : « J'ai reçu 20 francs, dit l'un, pour voter pour M. Motte. »

« J'ai vu, dit un autre, le nommé Watel, employé électoral au service de M. Motte, distribuer des pièces de cent sous à des électeurs qu'il conduisait au bureau de vote après avoir mis un bulletin dans leur carte d'électeur. »

Le vote sous escorte

C'est là, en effet, la caractéristique du scrutin du 8 mai à Roubaix et à Wattrelos. Si je conclus à une enquête, c'est que j'apporte un certain nombre de déclarations dont les signatures attestent qu'un procédé uniforme a été employé. Quel était ce procédé ?

Le jour du vote, les ouvriers de chaque usine étaient convoqués par groupe d'une dizaine dans les estaminets voisins de la section de vote. Là un contre-maître ou un employé de l'usine introduisait dans leur carte électorale un bulletin au nom de M. Motte. Puis, les cartes étant repliées avec le bulletin y inclus, et les électeurs les tenant à la main on les conduisait de l'estaminet à la salle de vote, par groupe de six.

Ils devaient tenir leur carte à la main pendant tout le parcours.

Nécessité d'une enquête

M. Motte. — Je le nie.

Millerand. — C'est parce que vous niez d'une part et que nous affirmons d'autre part un certain nombre de faits appuyés par les dépositions, que nous jugeons une enquête nécessaire. (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche).

Si nous apportons à la Chambre un nombre relativement peu considérable de protestations, elle en comprendra aisément le motif. Si les électeurs de Roubaix sont dans une telle sujétion qu'ils n'ont pas pu refuser de voter pour M. Motte, ni se soustraire à la tyrannie patronale (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. — Réclamations à droite), à plus forte raison nous a-t-il été impossible de trouver après l'élection qui, grâce à ces procédés, a assuré à M. Motte une majorité de 3,000 voix, des héros pour signer des protestations dont M. Motte connaîtrait les signataires, sachant qu'ils s'exposeraient, eux, leurs femmes et leurs enfants, à se voir arracher le travail dont ils vivent. (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche).

Des faits probants

Un conseiller municipal de Wattrelos déclare avoir été témoin, à plusieurs reprises, de plusieurs actes de pression dans la salle de scrutin où il était assesseur. C'est ainsi que deux électeurs, dont il dit ne plus se rappeler les noms, ont ouvert ostensiblement leurs bulletins et l'ont montré aux membres de l'Union sociale et patriotique. Il en fit la remarque au président du bureau.

Un nommé Emile Rambaud confirme le fait et affirme avoir vu des ouvriers de l'usine d'Halluin, tenant leurs bulletins grands ouverts, accompagnés par un nommé Leveugle.

Un nommé Demureau certifie avoir vu le directeur de l'usine Potin vérifier sur la voie publique le bulletin de vote d'un ouvrier et le faire escorter par une tierce personne. En arrivant à la porte de la salle de vote, ce dernier a exigé que l'électeur lui fît voir le bulletin pour s'assurer qu'il n'avait pas été changé en route.

Trois autres électeurs de la neuvième section attestent, que rue Archimède, deux électeurs se sont présentés avec des cartes ne leur appartenant pas, et ils déclarent avoir acquis la certitude qu'un grand nombre d'électeurs avaient dû remettre leur cartes électorales à l'endroit où siégeaient leurs adversaires, ces cartes leur étant remises par la suite avec un bulletin de vote.

Un autre électeur dit avoir vu le directeur de l'usine Motte conduire au scrutin plus de vingt ouvriers, les obligeant à rester sous la surveillance après avoir pris des bulletins dans un estaminet où les membres du comité de M. Motte étaient en permanence.

En accusant M. Motte d'avoir organisé, le jour du scrutin, cette pression patronale, nous apportons des témoignages qui peuvent paraître à la Chambre n'être qu'un commencement de preuves, mais qui sont un commencement de preuves qu'il importe de vérifier.

Le rôle de la Calotte

A l'appui de l'action patronale, l'action cléricale s'est exercée. (Murmures au centre et à droite). En disant cela, je crois ne pouvoir provoquer l'étonnement de personne. Il est certain que le journal *la Croix*, que l'archevêque de Cambrai et son clergé ont soutenu la candidature de M. Motte, et que dans cette élection on a mêlé la religion à la politique.

Ce n'est pas moi qui me plaindrai qu'on mêle la religion à la politique. Si quelqu'un doit en souffrir, ce ne sont pas les adversaires de l'Eglise.

A l'appui dette double campagne, il y a eu autre chose, que le sentiment de la Chambre paraissait, l'autre jour, unanime à condamner, c'est l'exploitation de l'idée patriotique. Nulle part, elle n'a été plus éhontée que dans la circonscription de Roubaix.

Ignobles procédés de polémique

Vous vous rappelez que dans la dernière Chambre, au cours d'un discours très remarqué, Gabriel Deville s'étant écrié : « Il est incroyable qu'on puisse nous traiter d'Allemands et que nous ne puissions pas répondre ! » M. Deschanel lui répondait : « Or ne vous traite pas d'Allemands ! » M. Deschanel traduisait évidemment la pensée de nos adversaires de bonne foi.

M. Motte et ses amis appartiennent à une autre catégorie d'adversaires, car voici à quels moyens ils sont descendus.

Dans leur journal, ils accusent Jules Guesde, après avoir excité les jeunes soldats à la révolte de vouloir, en cas de guerre, sauter sur le ministère de la guerre pour paralyser la défense.

Le même journal dit qu'il s'agit de choisir entre Jules Guesde, le candidat des Bebel, des Liebnecht prussiens, le parasite vendu aux Prussiens et Eugène Motte, l'enfant de Roubaix, le travailleur.

Et le même journal ajoute qu'il faut voter pour Eugène Motte et renvoyer Guesde Chômage à ses chers Allemands. (Exclamations à l'extrême gauche).

Sur une affiche tricolore, on lit : « Ne votez pas pour un étranger, pour l'ami des Prussiens : ne votez pas pour Guesde, votez pour l'enfant de Roubaix, pour le Français Eugène Motte ! »

Une autre affiche, intitulée : *Pour la Patrie !* débute ainsi : « Français, debout ! Citoyens, aux armes ! L'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et l'Angleterre ont les yeux fixés sur nous,.. » (Interruptions sur divers bancs.— Bruit). L'affiche rappelle qu'après bien des efforts, la France a su obtenir l'alliance puissante de la Russie, et elle ajoute que « obéissant à un sentiment ou à *un intérêt inconcevable*, Guesde sourit aux Allemands, qui rêvent notre anéantissement, et insulte les Russes, qui nous tendent la main. » Et elle conclut qu'on votant pour Guesde les Roubaisiens risqueraient de devenir un jour allemands comme nos malheureux frères d'Alsace-Lorraine.

Voilà à quels procédés honteux sont descendus M. Motte et ses amis.

Et pourtant, dira-t-on, ce n'est pas la première fois que ces procédés sont employés à Roubaix ? Comment se fait-il qu'ils aient emporté cette fois le succès qu'ils n'avaient pu obtenir lors des consultations précédentes ?

L'Union Sociale et Patriotique

C'est que M. Motte et ses amis s'étaient rendus compte, par les échecs mêmes qu'ils avaient subis, qu'il ne suffisait pas d'insulter et de calomnier leurs adversaires pour obtenir la victoire. Il fallait d'autres moyens. Ils les ont trouvés et nous allons voir quels ils sont. M. Motte prétend qu'il n'a fait que copier l'organisation de ses adversaires.

Le parti ouvrier, en effet, est très solidement organisé à Roubaix. Voici une carte d'adhérent et le livret délivré à chaque membre du parti ouvrier. Il est impossible d'y trouver autre chose que les engagements qui existent dans une association politique quelconque. Mais l'association sous laquelle M. Motte fait plier la population ouvrière de Roubaix est tout autre. Un journal de la région, au lendemain des élections, disait que la défaite du citoyen Guesde était attendue : car il y a cinq ans que les catholiques se sont organisés.

L'organisation de la guerre civile

Devenir membre de l'Union, de l'association politique destinée à faire aboutir la candidature de M. Motte, on se voit privé de travail, être chassé de l'usine : voilà l'alternative pour les ouvriers de Roubaix ! (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche. — Interruptions au centre.)

Est-ce que j'exagère ? Vous allez voir comment fonctionne cette organisation.

On fait une enquête sur les ouvriers. Les enquêteurs sont munis de cartes imprimées où ils doivent remplir les nom, prénoms, profession de l'ouvrier : la carte contient en outre ces questions : Chez qui l'électeur est-il occupé ? — Opinion : collectiviste ou anticollectiviste ?

L'enquête faite, on envoie à l'ouvrier qu'on croit pouvoir affilier une formule d'adhésion, dans laquelle il s'engage à payer 0 fr. 25 par mois, plus une somme de... pour les élections prochaines. Quand il l'a remplie, on lui remet une carte, qui est changée tous les six mois, car tous les six mois on passe une revue d'appel des affiliés. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche).

Cette carte porte au dos l'article 7 des statuts, ainsi conçu : « Le but de l'Union étant de développer le sentiment de la solidarité entre ses membres ceux-ci se doivent réciproquement secours et assistance... En conséquence, les adhérents réservent les fonctions dont ils disposent de préférence aux membres de l'Union. Ceux-ci donneront, pour les fournitures dont ils ont besoin, la préférence aux petits commerçants adhérents. » (Mouvements divers).

Il s'agit de savoir si vous entendez tolérer dans de pareilles conditions l'organisation de la guerre civile. (Réclamations au centre.)

Quoi ! d'après la loi, un sous-préfet ne peut pas briguer les suffrages, pendant un certain temps, dans l'arrondissement qu'il a administré, parce qu'on craint que les fonctions qu'il a remplies puissent exercer une pression sur les électeurs, et voilà un patron qui a sur sa surveillance et dans sa main, la vie de 6.000 ouvriers, un patron qui, avec ses collègues, dispose des salaires, c'est-à-dire de l'existence d'une population de 100.000 âmes, et vous trouveriez naturel que lui et ses amis puissent exercer sur les électeurs ouvriers une pression aussi abominable ! (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche. — Interruptions au centre.)

Terrible responsabilité

Si vous êtes de cet avis, dites-le hautement. (Très bien ! très bien !) Alors il faut déclarer que, quand nous allons conseiller aux ouvriers roubaisiens d'avoir confiance dans la propagande pacifique du vote, nous leur mentons, et il vous faut, vous les conservateurs et les modérés, déclarer qu'il est permis à un patron de dire à ses ouvriers ; « Ce n'est pas seulement la force de ton bras que j'achète, c'est aussi ta conscience ! « Prenez garde ! (Vifs applaudissements à l'extrême gauche).

Dites-le, si vous l'osez ; mais, avant de le dire, pesez les conséquences du vote que vous allez émettre. Ce que nous vous demandons, ce n'est pas un vote précipité, un vote de colère. Il s'est produit à Roubaix des faits dont il est impossible que vous ne soyez pas frappés.

Nous ne vous demandons pas de les condamner, mais du moins de faire la lumière ; et si l'enquête démontre que les ouvriers de Roubaix n'ont pas voté librement, qu'ils ont été obligés de choisir entre leur conscience et leur gagne-pain, alors vous voterez en toute connaissance de cause.

Mais si, en refusant l'enquête, vous couvriez toutes les fautes, je ne veux pas dire plus, qui ont été commises par M. Motte et par ses amis. (Applaudissements à l'extrême-gauche), vous assumeriez une responsabilité dont un avenir prochain pourrait vous faire sentir le poids. (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs. — Rumeurs au centre et sur divers bancs à gauche et à droite).

M. Motte a répondu à Millerand par un discours que toute la presse cléricale et rallié de notre région s'accorde à déclarer excellent. Or, nous venons de lire à l'*Officiel* le compte-rendu *in-extenso* de cette page d'éloquence(!), et force nous est d'avouer que le plus lâchement des gardes champêtres se fût à l'occasion exprimé aussi correctement que le député de Roubaix. Ce qui démontre une fois de plus que le mensonge est l'arme préférée de la Réaction.

Notre collaborateur H. Ghesquières apprécie d'autre part la piteuse réponse de Motte l'Affameur, au point de vue des arguments.

Millerand a repris la parole et n'a pas eu de peine à percer à jour les calembredaines de l'élu de la 7e circonscription de Lille.

LA CRISE
Ministérielle

(De notre correspondant spécial.)

Paris, 24 juin.

L'*Agence Havas* communique, à une heure de l'après-midi, la note suivante :

« Une réunion a eu lieu ce matin chez M. Peytral, MM. Bourgeois, Sarrien, Cavaignac, Delcassé, Baduel, y ont assisté.

« A la même heure, une autre réunion a eu lieu chez M. Charles Dupuy. MM. Georges Leygues et Delombre y ont pris part.

« Ces deux réunions paraissent avoir abouti à un accord.

» M. Poincaré, souffrant d'une attaque de grippe et obligé de garder la chambre par ordre du médecin, n'a pu se rendre à la réunion tenue par M. Charles Dupuy. Aucune réunion du comité directeur n'a d'ailleurs eu lieu chez lui depuis dimanche.

» M. Peytral a l'espérance de pouvoir constituer son cabinet, soit dans la soirée, soit dans la matinée de demain ».

Interpellations annoncées

Le ministère n'est pas encore constitué que déjà l'on annonce des interpellations de divers côtés :

1° MM. Georges Berry et Castelin demanderont des explications sur la politique générale ;

2° Les antijuifs interpelleront sur l'attitude de Lépine.

Les concessions mutuelles

M. Peytral avait déclaré qu'il n'admettrait dans un projet de loi sur l'impôt sur le revenu ni la progression, ni la taxation, ni l'inquisition, ni l'impôt global, mais il avait laissé entrevoir que le minimum des concessions que ferait les radicaux était représenté par le projet de loi qu'il a préparé autrefois lors de son passage au ministère des finances.

Les progressistes, au contraire, ne veulent pas dépasser les bases du projet préparé par M. Delombre, qui repose sur une transformation de la contribution personnelle et mobilière et qui ne permet pas de connaître l'ensemble de la fortune de chaque citoyen.

Dans une réunion qui a eu lieu ce matin chez M. Peytral, les radicaux, après une longue discussion, se seraient rangés à l'avis des progressistes et paraîtraient avoir consenti les concessions demandées.

D'autre part, il a été acquis que les finances seraient données à M. Delombre et que M. Cavaignac aurait le portefeuille de la guerre.

La combinaison Peytral, à la fin de la matinée, se présentait donc comme étant assez avancée, puisqu'en plus de ces deux portefeuilles, on sait que M. Peytral aura l'intérieur, M. de Freycinet les affaires étrangères, M. Dupuy l'instruction publique et les cultes, M. Sarrien la justice, MM. Leygues, Delcassé, Baduel, Maruéjouls feraient partie de la combinaison.